

Compte-rendu de réunion

<p>Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne du 18 novembre 2021</p>

<p>Rédacteur : Philippe Hébert</p>

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 13^{ème} fois le jeudi 18 novembre 2021, en vidéo conférence, sous la présidence de Madame Ghislaine BRODIEZ, adjointe au chef du Service Urbanisme, Environnement et Développement des Territoires. - DDTM11.

Était présents à cette réunion :

- Mme Ghislaine BRODIEZ : adjointe au chef du Service Urbanisme, Environnement et Développement des Territoires
- M. Mickaël SACCONA : DDTM11
- M. Cyril DALL'AVA : Directeur de l'aéroport
- M. Philippe HEBERT : Responsable Qualité de l'aéroport
- M. Gabriel MARTINEZ : Agent d'escale de l'aéroport
- M. Pierre MOURoux : Chef de la Circulation aérienne de l'aéroport
- M. Nicolas NOTELET : Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne
- M. Patrick BUORO : Président Amicale des Pilotes Audois Aéroclub
- M. Didier CARBONNEL : Communauté d'agglomération du Carcassonnais
- M. Arnaud ALBAREL : Commune de Carcassonne
- Mme Estelle TORRESAN : Département de l'Aude
- M. Renaud FABART : ANAC (Association Contre les Nuisances de l'Aéroport de Carcassonne)
- M. Edmond DECHIVRE : ANAC
- M. Arnaud DENAES : DSAC Sud Subdivision Développement Durable
- M. Philippe GRANIER : DSAC Sud Subdivision Développement Durable

L'ordre du jour était le suivant :

- I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2021
SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité
- II. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2021
ENAC - Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne
- III. Traitement des plaintes
SPLAR Aéroport de Carcassonne - Philippe HEBERT, Responsable SC/SGS et Qualité
- IV. Présentation des procédures SIDs (Standard IFR Départure) RNAV à Carcassonne.
SNA – Pierre MOUROUX, Chef de la Circulation aérienne de l'aéroport
- V. Point d'information sur les travaux de l'aéroport ?
SPLAR Aéroport de Carcassonne Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport
- VI. Questions diverses

I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2021

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan d'activité de 2021 :

Trafic commercial :

Même si nous remarquons en 2021 une hausse de 3% des mouvements commerciaux par rapport à 2020, nous notons encore une diminution de plus de 51% des mouvements commerciaux si nous comparons 2021 à 2019.

Cette diminution s'explique par l'arrêt total des mouvements commerciaux de février à mai 2021 en raison de la pandémie Covid 19 et des confinements.

On remarque une augmentation de 25% du nombre de passagers par rapport à 2020 mais on note à plus de 73% la baisse du nombre de passagers par rapport à 2019, avant la pandémie Covid 19.

Trafic non-commercial :

L'activité non commerciale quant à elle a pratiquement retrouvé son niveau de 2019 avec +49% de mouvements commerciaux par rapport à 2020 mais encore tout de même -7% par rapport à 2019

II. Présentation du bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2021

ENAC M. Nicolas NOTELET, Chef de la division instruction du centre Enac de Carcassonne présentent le bilan de l'activité de l'ENAC :

➤ Particularités et activités de l'année 2021

L'activité 2021 se retrouve sur le même bilan d'heure de vol que 2017, l'Enac n'est pas encore revenu aux nombres de vol optimum de 2018-2019.

Les vols locaux ont connu une baisse en 2020 et remonte en 2021.

Il est difficile de se projeter sur 2022, n'ayant pas de rentrée de stagiaire pour le moment.

Conformément à la charte environnementale en juillet et août aucune heure de nuit n'a été réalisée, le total de l'activité vol plus simulateur est de 5700 heures.

➤ Projets

- **Réhabilitation du restaurant du site avec ouverture au public**
 - ✓ Ouverture repoussée au 1er semestre 2022
- **Externalisation de la gestion de la résidence des étudiants**
 - ✓ DSP (Hébergement, conciergerie, gardiennage, entretien) repoussée pour 2023
- **Recherches d'améliorations du bilan énergétique du centre**

✓ Passage en éclairage LED en 2021 (financé dans le cadre du plan de relance)

✓ Centrale de bio chauffage → Investissement repoussé à 2023

• **Rénovation du bâtiment administratif**

✓ Reprise du gros œuvre, réorganisation des espaces, mise aux normes PMR, remplacement des réseaux...

✓ CPER (Contrat de plan Etat-Region) validé par la Région

✓ Début des travaux 2024/2025

✓

➤ Flotte ENAC

• Les appareils de la flotte ENAC arriveront en bout de potentiel dans les 5 à 10 ans

• Le conseil d'administration de l'ENAC de décembre 2021 doit confirmer le choix des modules ainsi que le nombre d'appareils.

• Mise en œuvre du programme de renouvellement attendu dès Mi-2022

• Investissement de plusieurs dizaines de Millions d'Euros (120 avions sur les différents centres)

• Etalement sur 10 à 12 ans

•

➤ Silencieux sur TB20

• Partenariat CHABORD / ENAC

○ Ce qui a été fait

• Certification en février 2021

• Equipement de 3 appareils en 2021

○ Ce qu'il reste à faire

• Une vingtaine de TB20 sont concernés (les autres seront retirés d'exploitation)

• Période de financement : entre 3 et 4 ans

NB: Gains attendus entre 1 et 2 Db suivant la phase de vol (maintien en catégorie D)

➤ Expérimentation avion électrique

• Partenariat FFA/ENAC

• Mise à disposition de l'ENAC de 2 appareils Pipistrel/Velis Electro par la FFA.

- Réalisation d'une campagne de test sur l'utilisation d'un tel appareil pour le début de la phase VFR (10 premières Hdv d'un programme EPL(élève pilote de ligne))
- Calendrier : rendre les conclusions fin 2021 afin d'en tenir compte dans notre programme de renouvellement de flotte.
- Sites choisis :
 - Muret pour la formation des instructeurs
 - Carcassonne pour l'expérimentation de 3 groupes de 4 étudiants
- Fin de l'expérimentation en février 2022

M. Dechivre de l'association Enac demande si la catégorie A correspond à la classification Calypso ?

M. Nottelet confirme que cela correspond à la classification Calypso.

M. Fabart fait remarquer que les projets sont identiques à ceux de 2020 et il rappelle que l'Anac avait demandé à être associé au test de l'avion électrique.

M. Nottelet répond que l'Anac sera associé quand l'Enac rendra ses conclusions sur l'expérimentation. Le test est fait actuellement avec quelques groupes d'élèves afin de vérifier si l'appareil va répondre au besoin en termes d'instruction. L'impact est forcément positif sur l'environnement Carcassonnais puisque l'émission de bruit sonore n'est que de 60 décibels pour cet avion.

M. Fabart demande concernant les pots Chabord pourquoi l'Enac a pris du retard par rapport à ce qui avait été annoncé en 2020.

M. Nottelet répond que suite à la crise économique que nous traversons le budget n'a pu être mis pour ces silencieux et que l'échéance a dû être reculée.

M. Dechivre demande si les TB20 équipés de silencieux seront pour Carcassonne.

M. Nottelet répond qu'il y aura un TB20 équipé de pot Chabord sur Carcassonne et étant donné que le problème sonore est rencontré sur d'autres plateformes, les deux autres appareils équipés iront sur les autres centres Enac.

M. Dechivre demande si c'est cet avion qui vole la nuit.

M. Nottelet confirme que cet avion est mis prioritairement la nuit pour éviter les nuisances sonores de nuit

III. Traitement des plaintes

Monsieur Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente cette partie :

M. Hébert rappelle que l'aéroport centralise toutes les réclamations.

En raison de la très faible activité aérienne il n'y avait eu que 4 mails de réclamation en 2020, du fait de la reprise d'activité, nous notons une augmentation du nombre de réclamation passant de 4 à 26, avec la particularité que 16 viennent d'une même personne.

Quoi qu'il en soit toutes les réclamations sont traitées de la même façon et pour chacune d'elle il y a une analyse et une réponse.

Certaines réclamations se sont concentrées sur le mois de février où nous avons accepté un stage d'entraînement sur notre plateforme. Initialement ce stage était prévu sur 4 jours et il devait y avoir 16 vols de 20 minutes chacun, nous l'avons limité à 5 vols de 20 à 15 minutes sur 2 jours.

Toujours dans le but d'éviter les nuisances sonores et respecter les riverains de l'aéroport, nous avons refusé plusieurs demandes et sur les rares que nous avons acceptées, nous avons imposé les mesures suivantes :

Maximum 2 vols par axe de voltige par demi-journée

Ne pas descendre en dessous de 2500 pieds.

Des mails de réclamations en juin nous ont permis de nous rendre compte que deux pilotes non basés à Carcassonne n'avaient pas respecté nos règles concernant la limite horaires des entraînements tour de piste. Après prise de contact avec eux ils se sont excusés et ont signé notre charte de bonne conduite.

M. Hébert informe que l'aéroport poursuit ses efforts pour informer au mieux les riverains et un nouveau site Web a été créé en conséquence. Ce dernier permet d'être autonome et de pouvoir ajouter des informations directement sans passer par un prestataire. Cela permet de diffuser des informations beaucoup plus rapidement.

Dorénavant une page d'information est créée pour tout évènement qui pourrait engendrer des nuisances sonores, cette page se trouve dans l'onglet environnement. Une information est envoyée dans le même temps à l'association ANAC, afin qu'il puisse en informer ses membres.

Bien entendu le programme des vols de l'ENAC est toujours disponible sur ce site.

IV. Présentation des procédures SIDs (Standard IFR Départure) RNAV à Carcassonne.

SNA – Monsieur Pierre MOURoux, Chef de la Circulation aérienne de l'aéroport de Carcassonne présente cette partie.

Le nord magnétique se déplace, il en découle que le numéro d'identification de la piste de Carcassonne évolue et va passer de 10/28 à 09/27. Ce qui va impliquer, d'ici le mois d'avril 2022, des travaux de peinture, des changements de panneaux d'informations sur l'aéroport mais aussi des changements de carte pour les pilotes (Information aéronautique).

L'état, la DGAC, va supprimer les moyens radio-navigation au sol sur certaines procédures de circulation aérienne et va les remplacer par des procédures satellitaires. Ses suppressions vont

s'échelonner dans le temps et Carcassonne a été choisi pour être l'un des premiers aéroports à bénéficier de ces suppressions, elles seront couplées avec le changement d'identification de la piste.

Ce qui va occasionner en avril la redéfinition des procédures de départ de l'aérodrome de Carcassonne. Les nouvelles procédures de départ satellitaire (SIDs) ont été étudiées afin qu'elles correspondent aux anciennes procédures tout en essayant de raccourcir les trajectoires pour arrivée ou partir de l'aéroport.

Il n'y aura aucunes nouvelles communes survolées recensées.

Aucun changement n'est à prévoir en termes de typologie avion, les mêmes compagnies, écoles et aviations privées fréquenteront l'aéroport de Carcassonne-Salvaza.

Pas d'augmentation de trafic prévu suite au changement de procédures

L'avantage de ces procédures RNAV (Satellitaire) est qu'il n'y a plus besoin de maintenance.

En conclusion M. Mouroux demande un avis formel à tous les participants concernant la mise en place de ces nouvelles procédures.

M. Fabart demande s'il n'y aura aucun risque d'accident

M. Mouroux répond qu'il n'y aura aucune répercussion sur la sécurité des vols et qu'en plus les vols seront plus précis.

Les avions vont survoler moins longtemps la ville et vont monter plus vite, globalement l'impact est positif.

Madame Brodriez demande à procéder au vote : personne ne vote contre la proposition, personne ne s'abstient, la CCE, de façon unanime, se prononce donc favorablement à la mise en service de procédures SIDs (Standard IFR Départure) RNAV à Carcassonne.

Mme Brodriez remercie Monsieur Mouroux pour la clarté de l'exposé et toutes les précisions qu'il a pu apporter.

V. Point d'information sur les travaux de l'aéroport

Monsieur Cyril DALL'AVA, Directeur de l'aéroport de Carcassonne et Directeur Général délégué de la SPLAR, présente les travaux :

Les travaux en cours sont des travaux d'aménagement d'un nouveau terminal qui s'inscrit dans la démarche de mise aux normes de l'aéroport, les travaux ont commencé au mois de janvier 2021 et sont prévu pour une durée de 18 mois, pour une livraison été 2022. Il n'y aura aucun impact sur l'activité de l'aéroport, c'est simplement une mise aux normes et la prise en compte des nouvelles contraintes de circulation des biens et des personnes dans l'espace Schengen et le Brexit avec ses contraintes douanières.

M. Fabart veut s'assurer que toutes ces transformations de l'aéroport ne vont pas engendrer une augmentation de trafic dans l'avenir.

M. Dall'Ava répond que l'objectif dans l'absolu est d'assurer un rebond du trafic pour sortir de la crise Covid, la finalité de l'aéroport c'est l'alimentation de l'économie territoriale et en particulier l'économie touristique. L'idée c'est de revenir à un niveau plus en conformité avec des niveaux qui ont été atteints dans le passé entre 350 000 et 400 000 passagers, dans l'intérêt du désenclavement et de l'économie du territoire. L'aéroport n'a pas vocation à changer de dimension par rapport à ce qu'il a été.

M. Dechivre demande si ce n'est pas pour soulager l'aéroport de Toulouse.

M. Dall'ava répond qu'il n'y a aucun lien direct avec l'aéroport de Toulouse.

VI. Questions diverses

M. Fabart demande si M. Albarel a pu discuter avec la DGAC pour une légère altération de tour de piste et éventuellement un déplacement vers la Fageolle.

M. Mouroux rappelle que les pilotes à vue VRF se repèrent au sol et que la gestion de la circulation aérienne pour ces avions se fait à l'instant T. Cette trace sol des tours de piste n'existe sur aucun aérodrome parce que c'est dangereux. Des circuits tour de piste ne peuvent pas être imposés. Un vol à vue nécessite une certaine liberté d'action.

M. Nottelet confirme que trop de rigidité amènerait à des accidents aériens, risque de collision. Il assure que les élèves sont formés à éviter au maximum les habitations.

M. Buoro de l'aéroclub de Carcassonne confirme que l'ensemble des instructeurs ont les mêmes consignes afin d'éviter les zones les plus urbanisées en respectant toujours les instructions des contrôleurs

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Brodiez remercie l'assemblée et lève la séance.

La Présidente de la Commission Consultative de
l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,

Représentant le Préfet de l'Aude,

Mme Ghislaine Brodiez



Adjointe au chef du Service Urbanisme,
Environnement et Développement des
Territoires

Le Directeur de l'Aéroport,

Représentant l'exploitant,

Monsieur Cyril DALL'AVA

